Droit des assurances

L'essentiel du droit des assurances

6 jours (42h00) | ★★★★½ 4,6/5 | ASSUR-8992241 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 3 595 € ht

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

Cerner l'environnement juridique et technique des activités d'assurances
Maîtriser les aspects juridiques de la formalisation et de l'exécution du contrat d'assurance
Maîtriser les dimensions juridiques de la réalisation du risque assuré

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Prérequis

Évoluer dans le secteur de l'assurance ou travailler avec les acteurs de l'assurance et avoir des connaissances générales en droit

Public concerné

Responsables juridiques, juristes, chargés d'études juridiques
Gestionnaires des contrats d'assurance, chargés d'assurances
Gestionnaires assurances, gestionnaires assistance
Toute personne dont la fonction nécessite une connaissance de l'environnement juridique des opérations d'assurances

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

Autodiagnostic : quiz pour tester ses connaissances

Identifier les sources du droit des assurances

- Cerner le cadre légal et réglementaire français
- Analyser les conventions professionnelles

Distinguer les grands principes de la couverture des opérations d'assurances

- Connaître la mutualisation des risques
- Gérer les risques
- Découvrir les schémas d'assurance
 Exercice d'application : élaboration d'une grille de criticité des risques

Cerner l'organisation de l'activité d'assurance

- Identifier les différents acteurs du marché
- Maîtriser la distribution de l'assurance
- Identifier les rôles et pouvoirs du régulateur français
- Analyser les missions et interventions des fonds de garantie

Étude de cas : analyse des derniers textes relatifs à la lutte anti-blanchiment

Définir un contrat d'assurance

- Maîtriser l'environnement légal et réglementaire du contrat d'assurance
- Distinguer les intervenants au contrat d'assurance
- Analyser la portée des contrats d'assurance : force obligatoire et effet relatif du contrat
- Distinguer les différents types de contrats d'assurance

Étude de cas : identification des spécificités des contrats assurances de personnes et IARD

Maîtriser la formation du contrat d'assurance

- Gérer la phase précontractuelle
- Lister l'obligation d'information des parties au contrat : notice d'informations, conditions générales
- Connaître les sanctions en cas de fausse déclaration ou de déclaration inexacte de l'assuré

Étude de cas : analyse de la jurisprudence et identification des situations à risque

Conclure un contrat d'assurance

- Mesurer la valeur et la portée de la note de couverture et des attestations d'assurance
- Les définitions et le périmètre des risques pouvant être garantis

- Les exclusions et déchéances de garanties
- Les plafonds de garanties et franchises
- Les modalités de déclaration et de gestion des sinistres
- La date d'effet et la durée de la garantie
- La cotisation et l'extinction du contrat : terme, résiliation
- La loi applicable et la compétence juridictionnelle
- Le cas particulier de la cession ou du transfert du contrat d'assurance

Anticiper le règlement des différends

- Le choix entre la clause d'arbitrage ou la clause attributive de règlement
- L'intérêt des convention de gestion des sinistres

Exercice d'application : à partir d'exemples, analyse et apport de modifications substantielles aux clauses imparfaites

Assimiler la définition et les particularités d'un sinistre

- Les spécificités contractuelles relevant de la branche du risque
- Les incidences de l'article 80 de la Loi de Sécurité Financière (LSF) en matière d'assurance Responsabilité Civile (RC)

Identifier les différentes étapes de la gestion d'un sinistre

- Apprécier les circonstances de la déclaration de sinistre
- Négocier avec l'assureur

Exercice d'application : au travers d'exemples de sinistres, appréciation des critères objectifs de recevabilité d'une déclaration

Maîtriser les principes du règlement d'un sinistre

- Le principe indemnitaire
- Les limites légales et contractuelles en matière d'indemnisation

Étude de cas : étude d'un sinistre RC, analyse de la déclaration et de la prise en charge
Test de connaissances : quiz pour évaluer ses connaissances

Module vidéo : Quelles obligations avant de signer un contrat ?

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation en 3 phases : Pendant la formation : un bilan quotidien effectué par l'intervenant À chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifs À froid : à J +3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d’accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.